

La joie d'un service de proximité retrouvé

Ouverture du Dépanneur Ultra

p. 5



**Un fleuron de
la fabrication métallique
en Chaudière-Appalaches
reçoit l'aide du fédéral**

p. 9



Jacob Roy

Grand gagnant de la finale locale de **Secondaire en spectacle**

p. 4

534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-2177
courrier électronique: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Denise Lamontagne	Vice-présidente	259-7277
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Sonia Girard	259-2686
Réjean Pellerin	259-7623
Angèle Morin	259-3132

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Angèle Morin

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

Angèle Morin

Impression

Impression Rive-Sud

*L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de
la Culture et des Communications du Québec*

Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégier ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$
1/4 page	45,00\$	345,00\$
1/2 page	75,00\$	575,00\$
1 page	112,50\$	1035,00\$
Bandeau 1 ^{re}	104,50\$	1045,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	60,50\$	605,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage
certifié
AMECQ





SOMMAIRE

Jacob Roy grand gagnant de la finale locale de Secondaire en spectacle.....	4
La joie d'un service de proximité retrouvé.....	5
Mois de mai bien rempli pour les fermières.....	6
Chiens sans laisse interdits.....	6
Un souper spaghetti réussit!.....	7
Voyage culturel en Europe.....	7
Un fleuron de la fabrication métallique.....	9
Visite de l'Assemblée Nationale.....	9
Ouverture du lieu de dépôt.....	10
Don de documents anciens à La Société de conservation du patrimoine.....	11
Piscine municipale.....	11
À la recherche de jeux!.....	11
Une pause pour le concours d'embellissement.....	12
La communauté paroissiale a accueilli.....	13
À vos prières! Sont retournés vers le Père.....	13
Trois collégiennes font briller leur étoile.....	14
Notre histoire en photos.....	15
Se sucrer le bec, juste assez.....	17
Quelques irréductibles difficiles à arrêter.....	17
En caravane allons à la cabane!.....	17
Récit d'une autre époque: Les grosses noces.....	18-19
28 projets ont été soutenus en 2011 dans la MRC de Montmagny.....	21
Les Débrouillards.....	22
La mobilisation était au rendez-vous pour la persévérance scolaire.....	23
Le Placement étudiant, un programme pour vous!.....	23
Au fil des jours.....	24
Soutenez votre journal communautaire.....	25
L'Écho municipal.....	10 pages

Dis-moi cher téléviseur, qui est la plus belle: Marie-Claude ou moi?

✍ par Raynald Laflamme

Comme diraient les vieux, les kodaks se sont fait aller en fin de semaine dernière à Saint-François!

Pour les gens de Saint-François qui en étaient à leurs premières armes en jouant leur propre rôle dans un scénario visant à séduire la très charmante Marie-Claude Savard, le jeu en valait la chandelle. Peu de gens auraient voulu manquer cette chance de faire valoir Saint-François auprès du public de La Petite Séduction et d'avoir sa seconde de gloire au petit écran.

Le sort en est jeté et le résultat ne sera dévoilé qu'au soir du mercredi 6 juin à 20 heures à Radio-Canada.

Les oiseaux, dehors, auront beau se faire aller le gosier face au soleil couchant, les franciscois, à l'intérieur, les yeux écarquillés devant leur téléviseur, s'époumoneront: «Aie! Aie! C'est moi là! M'as-tu vu?»

Le jeu de la séduction passé, ne manquez pas notre reportage photo dans l'édition de juin. ☉

Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont

Rinfret Volkswagen
5355, boul. Rive-Sud
Lévis, QC G6V 4Z3
418-833-2133
418-833-6658
jacquesvw@qc.aira.com



La Coop

Rivière-du-Sud

Besoin d'engrais, de chaux, de fertilisant ?
Contactez-nous !

34, Chemin St-François Ouest
St-François (Qc) G0R 3A0
Tél. (418) 259-7715

Jacob Roy grand gagnant de la finale locale de Secondaire en spectacle

par Raynald Laflamme

Le jeudi 15 mars dernier a eu lieu la finale locale de Secondaire en spectacle pour les élèves de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. Le grand gagnant de cette soirée fut Jacob Roy interprétant «Je suis là» de François Lachance.

Le duo de Laurence Morin et de Marie Filiatrault a touché la salle par leur interprétation de «Cache-cache» de Maxime Landy. Les deux jeunes filles de 2e secondaire qui ont remporté le prix coup de coeur du public ainsi que la deuxième place des juges.

Une soirée haute en couleur qui a été présentée à la Salle Edwin-Bélanger. L'édition 2012 fait certainement partie des plus belles soirées!

Une forte compétition

Ces trois jeunes de Casault ont présenté leur numéro le 5 avril dernier dans le cadre de l'une des trois finales régionales en Chaudière-Appalches qui s'est déroulée à l'école secondaire de Saint-Damien. Lors de cette soirée, ils se sont frottés à d'autres jeunes artistes provenant de sept écoles de la région en compétitions dans les catégories Interprétation, Danse et expression corporelle et auteur-compositeur-interprète. Ils ont dû toutefois s'incliner devant d'autres talents qui représenteront la région du 24 au 37 mai prochain à Sept-Îles où se tiendra le 12e Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle. 🎸



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

La joie d'un service de proximité retrouvé

✍ par Raynald Laflamme avec la collaboration de Nicole L. Couture

L'ouverture officielle du Dépanneur Ultra, le vendredi 20 avril, a été un joyeux problème à gérer pour la nouvelle administration. Les clients ont tôt fait d'envahir le dépanneur en rendant difficile la tenue de la partie protocolaire en présence du député Norbert Morin, du maire et des conseillers de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Même la presse locale a eu de la difficulté à s'y retrouver dans cette joyeuse cohue.

Il faut dire que les concessionnaires ont elles-mêmes créé cette cohue en donnant un billet de tirage aux clients qui achetaient. Alors, ces derniers se sont rués sur la caisse, accaparant les hôtes de l'événement.

À la décharge de Laurence Hallé et de sa partenaire d'affaires, Martine Leroux, toutes deux ont besoin très fort la semaine et jusque tard dans la nuit de vendredi pour être prêtes à accueillir les premiers clients. Mais passée cette occasion manquée, il fallait voir sur les visages des gens de Saint-François la joie d'un service de proximité retrouvé, essentiel dans une communauté rurale.

Un tout nouveau look

Les gens qui n'y se sont pas encore pointés y découvriront un tout nouvel espace commercial qui respire la fraîcheur par son aménagement aéré et mieux pensé. Les étales, les frigidaires, le comptoir SAQ et le comptoir-caisse ont été repensés pour permettre aux clients d'y trouver

rapidement les items recherchés et d'y recevoir un service rapide.

Redonner vie au village

Le dépanneur, c'est aussi un lieu de travail pour les jeunes qui souhaitent gagner leur premier salaire en s'initiant



Photo: Angèle Morin

M. Jean Simard

au service à la clientèle derrière un comptoir-caisse. Pour Jean Simard, représentant la famille propriétaire, l'occasion de procurer de l'emploi aux jeunes a penché dans la balance quand est venu le temps de prendre la décision de reconstruire. La famille aurait pu encaisser le chèque des assurances, «mais nous étions convaincus que c'était un besoin pour la population et une façon de redonner vie au village», a commenté Jean Simard.



Photo: Angèle Morin

— André Blais

Ça a manqué à beaucoup aux gens. Ils vont l'apprécier et ça va bien fonctionner.

à la clientèle derrière un comptoir-caisse. Pour Jean Simard, représentant la famille propriétaire, l'occasion de procurer de l'emploi aux jeunes a penché dans la balance quand est venu le temps de prendre la

La reconstruction du dépanneur a été facilitée par la coopération de la Municipalité, de l'entrepreneur ABA Construction et de Métro a tenu à souligner Monsieur Simard.

Heures d'ouverture

Les heures d'ouverture sont de 6:30 à 22:00 du lundi au jeudi, de 6:30 à 23:00 le vendredi, de 7:30 à 23:00 le samedi et de 7:30 à 22:00 le dimanche. ☺

Un dépanneur, c'est indispensable. Les propriétaires sont accueillants et offriront sûrement d'excellents services. Bien organisé et belle présentation.



Photo: Angèle Morin

— Pamela Simard

C'est un service essentiel dans un village. Ça fait longtemps qu'on l'attendait. Ça prendrait d'autres commerces pour empêcher les gens d'aller à l'extérieur. Bravo pour le décor!



Photo: Angèle Morin

— Fernand Bélanger



Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

Mois de mai bien rempli pour les fermières

Le mardi 8 mai à 19h30 réunion mensuelle au local habituel. Renouvellement des abonnements 2012-2013 en mai et juin.

Le jeudi 10 mai congrès régional dans le secteur 2 à Saint-Pacôme pour le conseil d'administration.

Le mercredi 9 mai de 19h à 21h et le jeudi 10 mai de midi à 13h45 au centre municipal de Saint-Pacôme, toute la population est invitée à venir visiter l'exposition des pièces du concours d'artisanat textile des C.F.Q

Le dimanche 13 mai lors de la messe de 10h30 nous soulignons la Fête des mères.

Exposition locale

Le mardi 15 mai exposition locale, souper spaghetti, conférence et tirage de nombreux prix. Les activités de cette journée se déroulant au centre des loisirs. Les exposantes apporteront leurs pièces ainsi que les trésors anciens pour le 85e du Cercle de fermières de Saint-François, de 9h30 à 11h30. À 15 heures, ouverture de l'exposition qui présente, entre autres pièces, les pochettes tissées dans le cadre de l'artisanat jeunesse.

Chiens sans laisse interdits

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est dotée d'un règlement concernant les animaux depuis 1999.

Dans ce dernier, il est clairement stipulé aux articles 17 et 18 qu'il est interdit aux chiens de circuler librement sans laisse.

Hors, j'ai été saisi par des personnes qui prenaient tout bonnement une petite marche de santé, qu'elles faisaient la rencontre de chiens sans laisse et qu'elles étaient effrayées. Tellement, qu'elles s'empêchaient de pratiquer leur exercice favori.

Donc, s'il vous plaît, veuillez coopérer. Il n'est pas normal que des gens soient brimés dans leur liberté à cause du mauvais comportement d'un animal ou devrais-je plutôt dire, du mauvais comportement d'un propriétaire de chien.

Rappelez-vous: «le chien a un maître, mais il n'est pas maître partout». ☺

**Source : Yves Laflamme, directeur général
Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud**

Souper spaghetti à 17h30 au coût de 13\$ pour les adultes et 5\$ pour les élèves du primaire. Conférence à 19h30 par Léonard Lemieux: l'histoire du cercle, d'hier à aujourd'hui.

Pour assister au souper et à la conférence du mardi 15 mai 2012 achetez vos cartes auprès de: Mireille Fournier 418-259-7256; Denise Blais 418-259-7358; Rose-Anne Laliberté 418-259-7524; Claudine Blais 418-259-7564; Nicole Morin 418-259-2957.

Tirage de nombreux prix confectionnés par les Fermières ainsi que des cadeaux offerts par nos généreux commanditaires.

Merci de venir souligner avec nous le 85^e de notre cercle. ☺

**Source : Denise Blais vice-présidente
Cercle de fermières de Saint-François**

La Plage
Restauration • Hébergement • Réception

Party de Crabe 2012 9^e édition

À INSCRIRE À VOTRE AGENDA

 Samedi 12 mai 2012 à 18h00

Crabe à volonté et les accompagnements
1 Consommation par pers.
Souper \ soirée animés

 Animation avec Christian Paquet
Musique de danse

\$ 60.00 p.p. (tout inclus)

Réservations et informations

Jacinthe Poulin & Jean Rousseau
259-7514
Sans frais 1-866-559-7514
195, Boul. Blais Est Berthier-sur-Mer
www.laplage.ca
restoplage@videotron.ca



PHILIAS BLAIS & FILS INC.

www.philiablais.com
R.B.Q.: 8264-0913-12

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DÉNEIGEMENT
- TRANSPORT
- ÉPANDAGE

Installation septique

**Tél.: 418-259-7841
Prop.: Jacques Blais**

218, Rivière-du-Sud, Saint-François, Montmagny, Québec G0R 3A0

Récupération

JB

218, Rivière-du-Sud,
Saint-François de la Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Jacques Blais, Propriétaire

Tél.: 418-259-7841

Location de mini-conteneurs 10, 15 et 20 verges



Un souper spaghetti réussi!

Nous voulions remercier toutes les personnes qui nous ont encouragés lors de notre souper spaghetti afin d'aider le financement du voyage à Montréal de nos élèves de 5e et 6e année. Vous avez été nombreux à venir lors de cette soirée du 24 mars dernier. Plus de 300 cartes ont été vendues. Il est formidable de constater l'engagement que vous avez porté à nos jeunes.

C'était une belle fête! Certains élèves ont pu faire une démonstration de karaté, d'autres ont fait une prestation de cheerleading et plusieurs ont dansé avec la musique de monsieur André Jean. Ce fut une soirée fantastique! Les élèves étaient fiers d'eux et nous aussi. Merci à ces derniers et à leurs parents qui ont pris leur tâche au sérieux, soit en préparant la salle, en accueillant les invités, en s'occupant du vestiaire, en servant les convives, en desservant les tables, en faisant la vaisselle ou en ramassant à la fin de la soirée.

Merci encore une fois aux parents qui nous ont appuyés et qui ont mis la main à la pâte dans cette activité de financement qui demande un incroyable travail d'équipe. Merci de croire en ce projet qui permettra à nos élèves de vivre une expérience particulière le 14 et 15 juin 2012. ☺

Source: Les enseignantes du 3^e cycle, madame Valérie et madame Maggie



Les élèves se sont mises à la tâche lors du souper de financement du voyage à Montréal.

Voyage culturel en Europe

✍ par Raynald Laflamme

Audrey Denault, une étudiante de Saint-François à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault, sera du nombre des 40 étudiants qui vivront un séjour mémorable en Europe, alors qu'ils effectueront un voyage culturel du 9 au 19 mai prochains.

Le groupe d'étudiants des écoles secondaires de Montmagny, L'Islet, Saint-Paul et Saint-Pamphile visitera la Suisse, la France, L'Italie, le Vatican et la Principauté de Monaco.

«Je remercie les entreprises et commerces qui m'ont apporté leur support financier afin de réaliser ce grand voyage: Garant inc., Weed Man, Boucherie Richard Morin Inc., Camille Blais et Fils Itée, Aliments Trigone inc., C. P. Desjardins de la Rivière-du-Sud et Berthiersur-Mer, Dépanneur Ultra Saint-François et Emballages L & M inc. Encore mille fois MERCI à tous!»

Audrey Denault a aussi participé à plusieurs levées de fonds organisées par l'école Louis-Jacques-Casault. ☺



*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe!*

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945

Me Jean-Alain Lemieux

Me Michelle-Chantal Bouffard

Me Annie-Pier Labrie

Me Pier-Olivier Fradette

Me Jérôme Théberge




ASSEMBLÉE NATIONALE
 QUÉBEC

144, av. de la Gare, bureau 101
 Montmagny (Québec) G5V 2T3
 Tél.: 418 234-1893
 Sans frais: 1 866 774-1893
 Téléc.: 418 234-1659
 nmorin@assnat.qc.ca



Jean Morin


- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service D'urgence 24 heures

171, 4^e rue
 Montmagny (Québec)
 G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
 Fax: (418) 248-0395

Courriel: ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS



Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
 Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
 FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
 ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



GARAGESERVICES

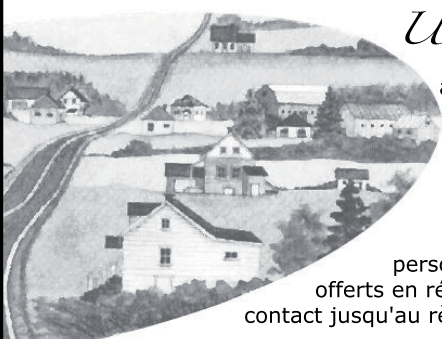
Mario Tech Inc

MARIO THÉBERGE
 propriétaire

Spécialité **VOLKS**
 Mécanique générale

2, boul. Taché Ouest
 Montmagny (Québec)
 G5V 3A1
 418 248-1800


**Promutuel Montmagny-L'Islet,
 un assureur
 au service des gens d'ici**



*Une équipe dynamique
 et professionnelle
 à l'image et à l'écoute
 des gens d'ici.*

*Des services
 personnalisés entièrement
 offerts en région, de tout premier
 contact jusqu'au règlement d'un sinistre*

Tout commence par la confiance


PROMUTUEL
 MONTMAGNY-L'ISLET

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
 ESTIMATION GRATUITE



715, BOUL. TACHÉ OUEST
 MONTMAGNY (QC) G5V 3R8

TÉL.: 418 248-7970
 TÉLÉC.: 418 248-2915

Un fleuron de la fabrication métallique en Chaudière-Appalaches reçoit l'aide du fédéral

✍ par Raynald Laflamme

L'entreprise Les Produits métalliques Roy inc. s'est vu accorder une aide financière remboursable de 240 000\$ par le Gouvernement du Canada dans le cadre de l'Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec (IPREFQ) de Développement économique Canada.

L'entreprise familiale de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a fait l'acquisition d'équipement spécialisé qui contribue à l'amélioration de sa productivité et à la diversification de son offre de service.

Ce fleuron régional a utilisé les fonds obtenus pour acquérir une découpeuse au laser. Ce projet s'inscrivait dans un plan d'investissement en immobilisations que l'entreprise a adopté pour moderniser son parc machines et ainsi mieux s'intégrer dans la chaîne de valeur des donneurs d'ordre.

«En appuyant financièrement Les produits métalliques Roy, le gouvernement du Canada témoigne de sa volonté de stimuler la création d'emplois et la croissance de l'économie», a déclaré le ministre Denis Lebel.

L'entreprise est un sous-traitant du secteur des produits métalliques. Elle utilise l'acier, l'acier inoxydable, l'aluminium et

le laiton pour fabriquer - sur mesure - divers produits dont du mobilier commercial ou urbain. Sa clientèle internationale est principalement composée d'entreprises spécialisées dans la fabrication de mobilier commercial ou de consultants en design et décoration. ☉

Visite de l'Assemblée Nationale

Le Centre-Femmes La Jardilec organise une visite de l'Assemblée Nationale à Québec le Mardi 22 mai prochain. Les personnes intéressées sont invitées à une rencontre d'informations et d'organisation le mercredi 16 mai à 13h au Centre-Femmes La Jardilec, 25 rue Gérard Ouellet à Saint-Jean-Port-Joli. Pour informations et inscriptions avant le 9 mai 2012, téléphonez au 418 598-9677. Faites vite, les places sont limitées! ☉



Vive la nature!

N'est-il pas extraordinaire de pouvoir s'arrêter quelques minutes pour réaliser qu'autour de soi il existe un tout qui est symbole d'harmonie? Nous possédons

le plus bel exemple qui soit qui est sans nul doute la nature. Elle est cet ensemble de tous les êtres qui composent cet univers et qui tend instinctivement à vouloir créer la perfection. Nous n'avons qu'à admirer un arbre ou une fleur pour deviner à quel point les choses sont faites avec précision et beauté. L'oeuvre de la nature est tout à fait grandiose. Il n'y a pas de tableau qui puisse nous imprégner davantage. C'est là que nous reconnaissons toute cette puissance infinie; celle-là même qui donne vie à toute chose et qui nous fournit toute l'énergie dont nous avons besoin. Cette source vitale ne demande qu'à couler au plus profond de nous afin de nous amener, nous aussi, à toucher l'harmonie la plus prodigieuse qui soit. ☉

Le centre-jardin est ouvert, nous avons hâte de vous rencontrer!

Lundi au vendredi, 8h à 20h

Ouverture en soirée à partir du 3 mai

Samedi et dimanche, 8h à 17h

🌿 Des ateliers et conférences tout au long de la saison (inscription requise)

🌿 De belles rencontres avec entre autres, M. Rock Giguère, expert jardinier

🌿 Possibilité de laisser vos échantillons en centre-jardin pour une analyse de sol (tarifs et détails sur place)

Pour plus de détails, visitez

www.fermehorticolelajoie.com



FERME HORTICOLE

Lajoie



330, boul. Saint-Vallier, route 132
Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
418 884-3124

à un poil près

Tonte et toilettage

Bientôt service de garderie animalière

POUR CHATS ET CHIENS
TOUTES RACES ET
TOUTES GROSSEURS

SUR RENDEZ-VOUS
418 259-2732
cell.: **418 508-9449**

253, CHEMIN ST-FRANÇOIS EST • ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

Ouverture du lieu de dépôt

Le lieu de dépôt à l'est du Garage municipal est ouvert depuis le samedi 21 avril. Tous les samedis, entre 8h et midi, une personne est sur place pour vous accueillir et vous guider.

Évidemment, ce service ne s'adresse qu'aux résidents de Saint-François. Il se peut qu'à l'occasion le surveillant en place vous demande une pièce d'identité comme preuve de résidence. Donc, s'il vous plaît soyez coopératif.

Encore cette année, il y aura différents conteneurs:

- 1 conteneur pour le fer et le métal
- 1 conteneur pour le gazon, les feuilles et les résidus verts
- 1 conteneur pour les matériaux secs (bois, béton, asphalte, carton, résidus de construction, de réparation et de démolition)
- 1 conteneur pour les résidus de peinture
- 1 boîte pour les ordinateurs de bureau, les portables, les tablettes PC, les imprimantes, les cellulaires, les claviers, les souris, les télécopieurs, console de jeux vidéo, graveurs, amplificateurs, appareils photo numérique, écrans d'ordinateurs, téléviseurs.

**Source : Yves Laflamme, directeur général
Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud**

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

POSTE À COMBLER : SURVEILLANT DU LIEU DE DÉPÔT

La Municipalité recherche une personne pour faire la surveillance du lieu de dépôt situé à l'extrémité Est du Garage municipal au 35, chemin St-François Est.

QUAND? Tous les samedis avant-midi entre 8h et midi.

DESCRIPTIONS DES TÂCHES

- ✓ S'assurer que les déposants résident à St-François
- ✓ Guider les déposants et les aider, si besoin est, à mettre les articles dans les bons contenants (fer, gazon, peinture, informatique etc.)

EXIGENCES : Ponctuel, responsable, affable avec les gens

RÉMUNÉRATION : Salaire minimum

Début : Le plus vite possible

Envoyer votre C.V. au bureau municipal à l'attention de monsieur Yves Laflamme, directeur général soit :

Au bureau municipal, au 534, chemin St-François Ouest

Par télécopieur : 418 259-2056

Par courriel : munist-frs@globetrotter.net

Les C.V. devront parvenir au plus tard le mardi 8 mai 2012 à 16h.

Yves Laflamme, dir. général

Lucie Lachance

Notaire & conseillère juridique

458, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-rivière-du-Sud QC G0R 3A0

Téléphone: 418 472-0650 * Téléc: 418 472-0651
Llachance@notarius.net

873, Rang Nord

Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

T 418 248-1422

F 418 248-7074

ggbsamson@globetrotter.net

www.ggbsamson.com

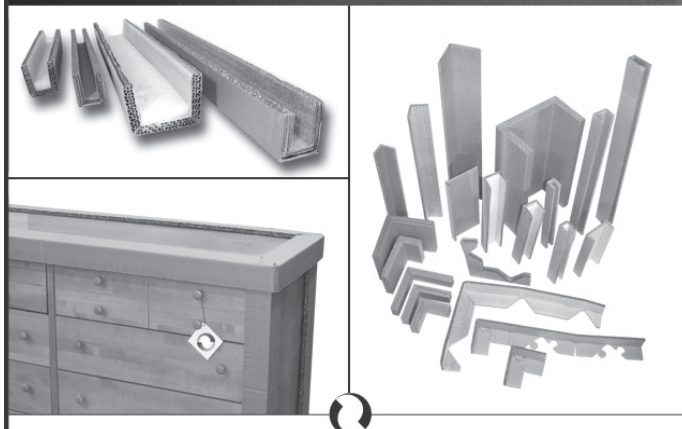


LM

EMBALLAGES
PACKAGING

Emballages de protection spécialisés
Produits de carton ondulé
Petites et grandes quantités

WWW.EMBALLAGESLM.COM



25, rue de l'Étang
Saint-François, Québec
Canada, G0R 3A0

T • 1 866 259-7710
F • 1 866 259-0909
service@emballageslm.com

Don de documents anciens à La Société de conservation du patrimoine

En mars 2012 Mme Géraldine Paré a fait un précieux cadeau de livres à La Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

En achetant en 1969 la maison de madame Thérèse Chabot sise sur le lot 53 dans le village, Géraldine Paré et Richard Picard font l'acquisition de l'ancienne propriété de monsieur Luc Joncas qui, pendant de longues années, fut considéré comme le Seigneur de la seigneurie de Berthier-Bellechasse regroupant les paroisses de Berthier-sur-Mer et de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Au nombre de ces livres, nous trouvons le censier des paroisses de Berthier-sur-Mer-et de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud de 1855 ainsi que le cadastre abrégé de 1859. Ces documents nous indiquent le nom de toutes les personnes résidant dans ces deux localités à cette date ainsi que les biens qu'ils possédaient. En complément de ces livres, qui équivalent aux recensements qui ont cours maintenant, il y a deux gros volumes dans lesquels nous pouvons lire le montant de rentes annuelles payé par chaque individu mentionné dans le censier; ces paiements s'étendent des années 1855 à 1897.

S'ajoutent à ces premiers volumes d'autres documents anciens ayant appartenu à deux gendres de monsieur Luc Joncas. Tout d'abord, un petit cahier de l'inspecteur d'école Joseph Alexandre Chabot, qui était marié à Valéda Joncas, fille de Luc Joncas et de Catherine Morin. Dans ce cahier, nous pouvons lire les rapports rédigés par monsieur Chabot lors de ses visites dans différentes écoles de la région pour les années 1918 à 1921. Ce couple fut aussi propriétaire de cette maison.

Il y a également un gros livre de comptes ayant appartenu au propriétaire d'un moulin à scie; cette personne était, semble-t-il, Herménégilde Morin, marié également à une fille de Luc Joncas nommée Elmina. En 1888, Herménégilde Morin construisit sur le lot 109 tout près du bras de la rivière du Sud, un moulin à scie fonctionnant à la vapeur qui malheureusement fut détruit par le feu en 1896 et ne fut jamais reconstruit. Nous y lisons le nom des clients de monsieur Morin ainsi que la facture payée

pour chaque morceau de bois. Retenons que Mme Elmina Joncas a acquis en 1921 les droits de perception des rentes de la seigneurie Berthier-Bellechasse.

Monsieur Luc Joncas, navigateur de métier, fut de plus secrétaire-trésorier de notre municipalité de 1881 à 1900. Il décéda en 1919 à l'âge vénérable de 93 ans.

Ces livres anciens précieusement conservés jusqu'à maintenant nous fournissent des renseignements inestimables qui nous permettent de mieux connaître le mode de vie de nos ancêtres. Nous en sommes redevables à Géraldine et à toute sa famille à qui nous voulons exprimer toute notre gratitude. ☺

Jacques Boulet, président
La Société de conservation du patrimoine de
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Piscine municipale

Nous sommes à la recherche d'éléments pour la piscine municipale. Nous aimerions avoir vos vieilles vestes de flottaisons, des ballons, des flotteurs, des frites, etc. Finalement, nous ramassons vos vieux jouets qui permettraient aux enfants de s'amuser dans l'eau.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Émilie Lacasse au 418 259-7228. ☺

À la recherche de jeux!

L'équipe du Camp de jour de Saint-François veut améliorer la qualité des services offerts aux enfants. Si vous avez des jouets qui ne servent plus (casse-têtes, blocs de construction, jeux de société, etc.) on aimerait les avoir. Ce petit geste permettra d'augmenter l'inventaire et de satisfaire l'intérêt d'un plus grand nombre de jeunes.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Émilie Lacasse au 418 259-7228. ☺

Jumelé
À VENDRE

5^e rue Ouest
Saint-François



- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



ABA
CONSTRUCTION

Construction & Rénovation

418 259-7440
télé. **418 259-7477**

Une pause pour le concours d'embellissement



Depuis sa fondation en 1984, le comité d'embellissement a organisé chaque année le concours municipal d'embellissement. Le comité reconnaît que c'est une activité importante dans la vie municipale puisque le concours incite chacun et chacune à faire

de son mieux pour garder son chez soi beau et accueillant, et de là, toute la municipalité. C'est conscient de cela que le comité a quand même décidé de mettre le concours en veilleuse pour une durée indéterminée. Le comité croit que cette pause permettra à de nouvelles idées de germer sans menacer la beauté de la municipalité. Il n'y aura donc pas de concours cette année.

Le comité ne chômera pas pour autant. Le comité de la Petite séduction l'a approché pour avoir sa collaboration pour l'une des activités de l'événement. Le comité d'embellissement a aussi eu le souci de voir à ce que les aménagements municipaux soient les plus beaux qu'ils peuvent l'être à la fin d'avril, soit au moment du tournage. Il verra aussi à ce que les aménagements restent beaux jusqu'à l'automne comme à chaque année.

Le comité a également collaboré avec le comité des communications de la municipalité pour la recherche d'un logo et d'un slogan. Il attend les résultats de cette recherche pour faire avancer son projet de renouvellement des enseignes Bienvenue et Au revoir aux Quatre-Chemins et sur la route de Berthier.

Distribution d'arbres

Des membres du comité seront au garage municipal le samedi 26 mai prochain pour la remise annuelle des arbres gracieusement offerts par le ministère des Ressources naturelles. Mille arbres seront ainsi distribués : érables à sucre, chênes rouges, bouleaux jaunes, épinettes blanches, pins blancs, noyers noirs, etc. Venez en grand nombre, c'est ouvert à tous et à toutes.

Depuis plusieurs années, le comité a lui-même planté des dizaines d'arbres sur le territoire de la municipalité. Les derniers l'ont été du côté sud du garage municipal et de la caserne des pompiers. Une réflexion est d'ailleurs en cours pour compléter cet aménagement. Il en est de même derrière le Centre des Loisirs où la rangée de conifères du côté nord-est sera prolongée vers le sud afin de compléter l'aménagement, en harmonie avec la nouvelle avenue.

Le projet d'accès piétonnier reliant le chemin Saint-François Ouest à la 1^{re} rue devrait également être réalisé en 2012. Et pour conclure l'année, le comité verra à ce que les décorations de Noël soient en place pour que la municipalité participe encore à la féerie de Noël.

Comme vous voyez ce ne sont pas les projets qui manquent même si ce n'est pas encore l'été et encore moins Noël! D'ici là, vous êtes invités à faire part aux membres du comité ou au personnel du bureau municipal de toute idée que pourrait explorer le comité d'embellissement dans le cadre de ses activités en 2012 et dans le futur.

Merci Marie-Claude

Avant de terminer, nous tenons à remercier chaleureusement Marie-Claude Breton qui a aussi décidé de prendre une pause. Son étroite collaboration, ses idées et son dynamisme ont été un atout pour le comité. Merci Marie-Claude.



À tous et à toutes une très belle saison de jardinage et de contemplation des beautés de la nature qui nous entoure et nous anime!

Les membres du comité d'embellissement: Susana Cantos, Hélène Garant, Daniel Morin, Jacinthe Landry et Stéphanie Ringuet. ☺

**Source: Daniel Morin
Comité d'embellissement**

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny



Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net



François Lapointe
Député
Comté de Montmagny-L'Islet
Kamouraska-Rivière-du-Loup

114, avenue de la Gare
Montmagny (QC) G5V 2T3
418-248-1211
Francois.Lapointe@parl.gc.ca

La communauté paroissiale a accueilli

<p>Étienne</p>		<p>né le 10 janvier 2012, fils de Myrianne Patoine et Guillaume Paré</p>
<p>Étienne</p>		<p>né le 7 novembre 2011 fils de Karine Tanguay et Pier-Luc Tremblay</p>

À vos prières! Sont retournés vers le Père...



M. Marcel Blais décédé à l'Hôpital de Montmagny le 4 mars à l'âge de 75 ans et 5 mois.
Il était le fils de feu M. Gérard Blais et de dame Yvonne Samson et le frère de M. Paul Blais.



M. Adrien Théberge décédé à l'Hôtel-Dieu de Lévis le 12 avril à l'âge de 83 ans.
Il était l'époux de feu dame Marie-Paule Mercier.



Mme Marie-Jeanne Pageau à La Villa Gervais à l'âge vénérable de 101 ans.
Elle était la doyenne de Saint-François. Épouse de feu M. Roland Dumas.



GARANTIE NATIONALE

Fernand Langlois
Président

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

AUTOPRO



AFL
Groupe Financier
UN CHOIX DE CONFIANCE

COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES
DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

CONSEILLERS EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Andrée-Anne Vézina
Caroline Lévesque
Pierre Paré
Denise Prévost
SOUSCRIPTIONNE

Bertrand Bélanger
Réal Fontaine
Frédéric Picard

234, boulevard Taché Est
Montmagny (Qc) G5V 1C2
Tél.: **418-248-3358** • Sans frais: 1 800 607-7781
Télec.: 418-248-4744

Trois collégiennes font briller leur étoile



À gauche; Dominique Dumas, Saint-François, au centre, Gabrielle St-Jean, Saint-Michel, et à droite; Mireille Pouliot, Saint-Michel.

Grâce à un sentiment d'appartenance hors du commun, les élèves du Collège Dina-Bélanger de Saint-Michel-de-Bellechasse ont contribué à faire naître une jeune chanteuse du nom de Gabrielle St-Jean.

L'aventure a commencé en novembre dernier lorsqu'une équipe de trois collégiennes se sont inscrites au concours, «Faites briller votre étoile» organisé par le groupe Motivation de Montréal. Gabrielle St-Jean, artiste, Dominique Dumas, agente des communications de Saint-François, et Mireille Pouliot, cinéaste, ont produit une vidéo où Gabrielle interprète la chanson Someone like you de la chanteuse populaire Adèle.

Durant 18 semaines, les jeunes du collège, parents, amis et gens de la communauté ont voté quotidiennement sur le site Internet du concours où l'on pouvait voir la vidéo de Gabrielle. En tout, 43 écoles parmi toutes les régions du Québec ont participé. Le 9 avril dernier, l'équipe du collège Dina-Bélanger a remporté la victoire sur les sept écoles qui s'étaient présentées dans la région Chaudière-Appalaches et a aussi remporté la victoire parmi toutes les autres régions du Québec dans la catégorie secondaire 1 et 2. Même si elle n'a pas été la grande gagnante du concours, l'équipe s'est tout de même rendue en finale contre les équipes représentant les élèves du 3e, 4e et 5e secondaire.

Cet événement a suscité, encore une fois, un sentiment de fierté, une belle visibilité et une expérience inoubliable au collège Dina-Bélanger.

Source: Michelle Pelletier
Collège Dina-Bélanger

MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744



Boulet

Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme



R.B.Q.: 8343-3219-14

Monyvill enr.

Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Bois de rénovation
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 Fax: 418 259-3035
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0



Évitez de dire : « j'aurais donc du! »

Plancher chauffant,
informez-vous.

Vente et installation
garantie incomparable.



GHISLAIN VÉZINA

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique

418 234-1360

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06





Alain Laliberté

Tél. : 418 **884-3407**
Télé. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca



358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0



Photos du mois de mars: Un homme qui sculpte un couvercle de cercueil

Nous avons reçu quelques suggestions pour cette photo et nous remercions tous ceux et celles qui ont communiqué avec nous; ensemble nous finirons bien par trouver de qui est cette belle photo. Les réponses reçues supposent toutes, sans en être certains, qu'il s'agit de M. Paul-Émile Boulet qui a été embaumeur et fabriquait lui-même les cercueils. Cependant, M. Paul-Émile Boulet, d'après nos registres, est né en 1903 et a vendu son atelier de Saint-François en 1948 avant de partir pour Montréal; il avait donc alors 45 ans. Est-ce que notre artisan sur la photo, est un homme dans la quarantaine? Continuez à alimenter notre recherche. ☪

Paul-Émile Boulet en 1958 à Montréal.



Merci à nos deux commanditaires



Ferme
Boulet

Aidez-nous, s'il vous plaît !

Questions

Reconnaissez-vous des personnes sur cette photo?

À quel endroit est-ce ?

En quelle année?

Si vous pouvez nous aider,

- détacher la feuille avec vos réponses et la remettre au secrétariat de la Municipalité
- ou communiquer vos réponses à l'adresse électronique suivante:
patrimoine.st-franc@oricom.ca ☪

Appel à tous!



À propos de la ferme

- Éric Campagna et Isabelle Lemieux, propriétaires, et leurs filles Mégane et Kari-Ann
- Ferme familiale fondée en 1949, spécialisée en production laitière
- Troupeau de 95 vaches laitières, pour une production de 900 000 litres de lait par année
- Alimentation du troupeau par ration totale mélangée (RTM) – 1 groupe
- 600 acres en culture dont 185 en production de maïs
- Grains produits et consommés à la ferme
- Finaliste de l'Ordre du Mérite agricole 2007, catégorie médaille de bronze
- Récipiendaire du 1^{er} prix, catégorie *L'audacieux*, au concours *Les grands prix de l'excellence de la MRC de Montmagny*



FERME CAMPAGNA INC.

708, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-DU-SUD
SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
418•259•7896

Fière partenaire du projet *Notre histoire en photo*

Ferme Boulet



FAMILLE SIMON BOULET ET MARIETTE GAGNON



NOUS SOMMES FIERS DE CONTRIBUER
À RENDRE NOTRE PATRIMOINE BIEN VIVANT!

Troupeau : 25 EX • 103 TB • 48 BP
Production : 10 226 kg 4,0% 3,3% (216-235-228)

Simon Boulet & Mariette Gagnon
538, chemin Rivière-Sud, Saint-François (Québec) G0R 3A0
Tél. : (418) 259-7459 • Fax : (418) 259-7500
fboulet@globetrotter.net



Visitez notre site web :
www.bouletholstein.com



En caravane allons à la cabane!

✍ par Émile Boulet

Nos classes de 3^e et 4^e année sommes allées à la cabane à sucre chez Simon Boulet. Nous avons joué au mississippi et avons mangé de la tire sur la neige. Nous avons tous léché la palette et mangé du sucre. Nous avons pu aussi colorier. Chez nous, on a une cabane à sucre et c'est très différent de chez Simon. ☺

Se sucrer le bec, juste assez

✍ par Raphaël Martineau

La classe de 5^e année est allée à la cabane à sucre des parents à madame Valérie Savoie. Pour cette journée, il y avait à l'horaire une chasse au trésor que madame Valérie et son frère avait organisé à l'extérieur. Nous avons aussi léché la palette, juste assez pour se sucrer le bec. Nous avons mangé de la tire sur la neige, un classique. Nous avons même brassé du sirop d'érable dans un verre pour faire notre propre sucre dur. ☺



Quelques irréductibles difficiles à arrêter

✍ par Camille Dumas

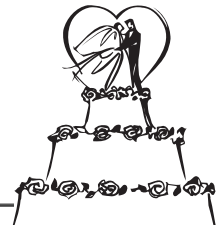
Le groupe de 6^e année est allé à la cabane à sucre chez Simon Boulet. Nous avons mangé de la tire sur la neige, léché la palette, fait notre sucre dur et aussi joué au mississippi. Nous sommes allés prendre une marche en forêt. Certains élèves jouaient dans la forêt pendant que d'autres restaient au chaud dans la cabane et quelques irréductibles n'arrêtaient plus de manger du sirop. Il y e même des élèves qui jouaient au football dans les champs. Ça été bien amusant. ☺



Isabelle Caron et Juliette Blais de la maternelle. On voit Madame Valérie Savoie et derrière le champion.

Récit d'une autre époque

Les grosses noces



En ce matin de fin mars, surprise et désarroi. Surprise, ma cour est toute blanche, désarroi, obstinément blanche aussi la feuille de papier devant moi. C'est à n'y rien comprendre; malgré toutes les idées qui me trottent dans la tête, vous me voyez incapable de trouver les premiers mots accrocheurs pour vous décrire les réceptions de noces qui se tenaient à la salle de Ti-Bé. C'est qu'il en faut de la mémoire pour faire revivre ces noces des années '50. Dans une envie irrésistible de parodier le poète François Villon, je veux crier: «Mais où sont donc les noces d'antan?». Au fait, en quarante ans, j'ai assisté à trois noces dont celles de mes deux filles. Qu'est-il advenu de ces cortèges de voitures décorées de rubans blancs, jouant du klaxon comme ce n'est pas possible? À ce qu'il me semble, aujourd'hui, on ne se marie plus, sinon «dans la plus stricte intimité», quasi en cachette, comme s'il s'agissait d'un mauvais coup. Il y a 60 ans, il eût été fort incorrect et impensable d'agir de la sorte, car la noce prenait allure d'événement familial et, encore plus, social. Oublier un lointain parent, un voisin, un ami pouvait entraîner un facteur de refroidissement durable dans les relations interpersonnelles.

Je n'ai pas en mémoire toutes les réceptions au cours desquelles j'ai travaillé comme serveur, mais il en fut une mémorable: plus de deux cents convives dont plusieurs des États-Unis. La mariée était originaire de Saint-Raphaël et le nombre de ba-

gnoles Lincoln Continental dans le défilé était du jamais vu. Imaginez le branle-bas de combat précédant pareille prestation. À moins d'une demande spéciale, le menu standard à 2,50\$ le couvert comprenait la coupe de mousseux, le consommé de bœuf ou salade, la dinde en sauce, pommes de terre pilées et farce, salade vinaigrée et, au dessert, gâteau moka sauce caramel. La veille de la réception, les dindes passaient au four sous la surveillance de madame Rosario Gagné dont c'était la spécialité. Le dépeçage des volailles répartissait la chair blanche d'un côté et la brune de l'autre pour faciliter le montage des assiettes, viande brune sous une escalope de viande blanche, la farce en retrait. Madame Ti-Bé se réservait les pommes de terre et malheurs à l'éplucheur qui oubliait un œil ou un micron de pelure; je puis vous garantir que la purée sortait du processus exempt du plus petit motton. Thérèse, compte tenu de sa patience, avait charge des petits mokas qu'elle décorait un à un. Dans la salle, montage des tables et mise en place relevaient de Géraldine Paré, Marie Simard et Pauline Bilodeau qui constituaient, comme il a déjà été dit, le noyau du personnel permanent. Donc, le samedi matin, dès dix heures, tout le monde courait encore, mais on était prêt.

Au moindre tintamarre de klaxons (on disait: criards), madame Anna procédait à l'ouverture des portes et conduisait le nouveau couple au fond de la salle pour la tra-

ditionnelle présentation des vœux. En un rien de temps, quelques «monocles» à la soif matinale aiguisée par l'émotion se présentaient au bar. Les enfants, au grand désespoir des parents, couraient autour des tables avec les risques inhérents à ce type de corrida. Le marié prenait des couleurs et la mariée riait en essuyant une larme. La fête était lancée. L'orchestre Campagna-Noël s'installait au son des verres que les convives frappaient du couteau pour obliger les tourtereaux à se bécoter entre deux bouchées. Sitôt le repas terminé, les invités laissaient le champ libre aux serveurs et serveuses qui, en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, faisaient disparaître vaisselle, nappes et tables. La nouvelle épousée ouvrait la danse en valsant avec son papa souventes fois récalcitrant au tempo de l'orchestre, puis les plus hardis embarquaient dans la ronde. Il en allait ainsi jusqu'à ce que les mariés, discrètement disparus, réapparaissent dans leur «kit» de voyage de noces. Madame, toute fière dans son tailleur bleu pâle, bourse, souliers et chapeau du même ton, se prêtait volontiers aux embrassades, embarassée d'entendre les dernières recommandations d'un fêtard éméché quant au modus operandi pour la nuit qui s'en venait.

Et là, sur ordre du maître des lieux, j'étais investi d'une mission sacrée. Il me fallait arrêter le juke-box, le remettre en marche et en garder le contrôle pour sélectionner la pièce D-4, une chanson de Gloria Lasso



Récit d'une autre époque

Les grosses noces



De nombreux jeunes couples comme celui-ci se sont faits poser à l'entrée de la salle Chez Ti-Bé. En août 1958, c'était au tour de Constance Morin et Lionel Laliberté d'y recevoir leurs invités.

intitulée «BON VOYAGE». Les nostalgiques bien servis par leur mémoire entendront encore ces mots:

«*Ta tendresse pour moi, garde-la, j'ai fini de t'aimer, bon voyage et ne reviens jamais.*»

Combien de fois j'ai eu beau ré-

péter à M. Ti-Bé que les paroles ne cadraient pas du tout avec la circonstance, rien n'y fit, mais sachez que c'est la mort dans l'âme que je me pliais à son autorité. Le disque n'avait pas fini de tourner que les moppes étaient en action, tout le monde met-

tait la main à l'eau, même ma mère Jeannette appelée en renfort. La soirée de danse habituelle allait commencer dans moins de trois heures et il fallait le concours de tous sauf, peut-être, de...

Je vous raconte. Aux noces, les musiciens étaient fort bien traités par les invités et il arriva, un bon samedi que le cèleur A.B. fit tellement honneur aux généreuses libations offertes de bonne grâce qu'il s'en trouva incapable d'officier en soirée. Alors, mon boss Ti-Bé me fait venir dans la cuisine, me complimente au sujet de mon travail et malgré mon âge tendre, me donne un verre de gros gin en disant : «Prends ça, mon Yonard, ça va te remonter». Une heure plus tard, il m'obligeait à remplacer A.B. comme cèleur. On dirait aujourd'hui que ce monsieur Ti-Bé était un moyen ratoureur.

La salle de danse des Quatrechemins n'est plus qu'un souvenir. Construite en 1956, elle fut vendue par la famille St-Pierre et détruite par un incendie, plus tard, en 1963. M. Alfred St-Pierre est décédé en avril 1967, son épouse, madame Anna Boulet, lui a survécu jusqu'en février 1979.

Encore une fois, toute ma reconnaissance à Thérèse pour son apport à ma mémoire défaillante.

Questions ? Commentaires ?
lemieux.leonard@videotron.ca

Prochain numéro: *Vie de jeunesse* ☺

Inscription pour le Camp de Jour de Saint-François

Quand? Le lundi 28 mai

Où? Dans le Bar du Centre des Loisirs (Porte arrière)

Heure? De 18h à 21h

Le Camp de jour débute le 2 juillet et se termine le 9 août. L'horaire est du lundi au vendredi de 9h30 à 15h30.

Coût d'inscription pour le Camp de jour 2012		
	Pour l'été (6 semaines)	Par semaine
1 enfant	130\$	30\$
2 enfants	190\$	60\$
3 enfants	225\$	90\$
4 enfants	260\$	120\$

Les sorties: L'inscription pour l'été complet inclut les sorties. Pour les enfants inscrits à la semaine, un coût supplémentaire sera exigé pour la sortie.

Transport: Pour les gens de Saint-François, un autobus passera par les rangs pour aller chercher les enfants à la maison. Pour Berthier, communiquez avec votre municipalité.

Service de garde: Nous offrons un service de garde pour le soir et le matin (7h30 à 9h30 et 15h30 à 17h30) Toutefois, des frais de 2\$ seront chargés pour toute tranche de 15 minutes de retard.

Coût d'inscription du Service de garde				
	Pour l'été, 6 semaines (Matin et Soir)	Par semaine (Matin et Soir)	Par semaine (Matin ou Soir)	Par jour (Matin et Soir)
Par enfant	120\$	30\$	20\$	8\$

T-Shirt: Un T-Shirt sera remis gratuitement aux enfants **inscrits pour l'été complet** (6 semaines). Celui-ci sera distribué lors de la première semaine du Camp de jour. Pour les enfants inscrits à la semaine, il est possible de se procurer un T-Shirt au coût de 10\$. **La date limite de l'inscription pour avoir droit à un T-Shirt est le 14 juin à 16h30.**

Veillez avoir en main le numéro d'assurance social de la personne qui paye l'inscription ainsi que le numéro d'assurance maladie de l'enfant.

Vous avez la possibilité de faire un chèque postdaté du 2 juillet 2012, au nom de «Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud»

Émilie Lacasse 418 259-7228

28 projets ont été soutenus en 2011 dans la MRC de Montmagny

Lors du Conseil des maires tenu le 10 avril dernier, la MRC de Montmagny a adopté le rapport annuel des activités réalisées au cours de l'année 2011 en lien avec les objectifs du plan de travail du Pacte rural 2007-2014 et de la Politique nationale de la ruralité. Dans ce rapport, on constate que l'année 2011 a été marquée par la mise en œuvre d'importants chantiers découlant des consultations publiques tenues l'an dernier et par l'acceptation de 28 projets qui, une fois à terme, généreront des investissements de 1 365 326 \$ sur le territoire.

Consultations publiques

En 2011, une seule consultation publique portant sur l'avenir et le développement des communautés a été organisée à **Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud**. Cette dernière s'est ajoutée aux sept autres tenues en 2010 qui ont mené à la formation de comités de travail et à l'élaboration de plans d'action locaux. Cette année, les agents de développement rural du CLD de la MRC de Montmagny ont donc investi énormément de temps pour accompagner ces comités dans la mise en œuvre de leurs chantiers respectifs visant à développer et à dynamiser leur municipalité.

À titre d'exemples, ces chantiers consistaient à transformer les églises de Lac-Frontière et de Notre-Dame-du-Rosaire, à accompagner le projet de parc-école à Cap-Saint-Ignace, à sauvegarder l'école de Sainte-Lucie-de-Beaugard, à valoriser l'emploi à Saint-Just-de-Bretenières et à développer le camping et le Centre de plein air de Sainte-Apolline-de-Patton.

Municipalités dévitalisées

Pour les accompagner dans la réalisation de leur plan d'action local visant l'amélioration de leur indice de développement, un suivi particulier a été fait auprès des trois municipalités du territoire identifiées comme « très dévitalisées ». Ces municipalités ont aussi été soutenues dans leurs communications avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant des dossiers relatifs aux infrastructures, à la sécurité publique et au développement économique.

Projets acceptés

En 2011, la MRC de Montmagny a également accepté de soutenir 28 projets dont les investissements prévus étaient de l'ordre de 1 365 326 \$. De ce nombre, 22 projets locaux ont bénéficié d'une aide totalisant 193 115 \$ sur des investissements prévus de 1 024 058 \$. **Le projet d'agrandissement et d'amélioration d'équipements du Gym-Santé à Saint-François était de ce nombre.** Pour leur part, 6 projets régionaux ont reçu 124 424 \$ pour concrétiser des projets évalués à 359 268 \$.

Les objectifs visés par les projets locaux soutenus touchaient principalement le développement économique et touristique, les services de proximité, les aînés, la culture, la qualité de vie, les jeunes, les loisirs et les communications. En ce qui a trait aux projets à portée régionale, la mise en œuvre du transport collectif, le développement d'un centre d'observation

des étoiles à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, l'installation de jeux d'eau à Saint-Fabien-de-Panet et la création d'une bibliothèque étaient notamment du nombre des projets acceptés.

Dans ce rapport annuel, on peut également lire que depuis la signature de l'entente avec le gouvernement du Québec pour la mise en œuvre du Pacte rural, en juin 2007, la MRC de Montmagny a appuyé 93 projets, dont 63 ont été complétés à ce jour. Une fois tous réalisés, ces projets financés par le Pacte rural à raison de 1 910 686 \$ généreront des investissements totaux de plus de 12,5 M \$ dans la région, ce qui représente un rapport d'un peu plus de 6 \$ pour chaque dollar octroyé. Aussi, les promoteurs estiment que lesdits projets soutenus auront permis de créer ou de maintenir plus de 311 emplois.

Des défis à relever

Pour la MRC de Montmagny, les résultats du recensement 2011 sont plutôt décevants puisqu'ils dénotent une baisse démographique de 1,4 % sur l'ensemble du territoire. Même si cette statistique est préoccupante, particulièrement pour les quelques municipalités qui ont connu une baisse de plus ou moins 10 %, il y a tout de même de l'espoir puisque la baisse est moins importante que la moyenne des 15 dernières années, qui était de 3,9 %. Toutefois, il est fort intéressant de souligner que Berthier-sur-Mer, Montmagny, **Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud** et Lac-Frontière ont connu de légères hausses.

Avec ces chiffres, il va sans dire que le défi démographique demeurera au cœur des priorités des prochaines années et qu'il nécessitera des actions pour attirer des familles, améliorer la qualité de vie, maintenir des services de proximité et pour assurer le développement économique du territoire.

Rappelons que le Pacte rural est l'un des outils mis à la disposition de la MRC, dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, pour dynamiser les collectivités rurales et pour supporter d'une façon toute particulière les municipalités plus dévitalisées dans leurs actions. Le plan de travail de la MRC vise à appuyer la dynamisation et le développement des municipalités dans les actions initiées dans l'optique de maintenir et favoriser le retour des jeunes et des familles sur le territoire de la MRC, d'améliorer l'offre et la disponibilité des services de proximité, de développer des activités économiques en milieu rural, de mettre en valeur le capital humain, de favoriser l'occupation dynamique du territoire, d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de développer la fierté locale.

Pour en savoir davantage au sujet du Pacte rural de la MRC de Montmagny, il suffit de communiquer avec les agents de développement rural du CLD de la MRC de Montmagny chargés de sa mise en œuvre, soit avec M. Jean-Louis Proulx au 418 249-4984, poste 221 ou avec Mme Mélanie Nadeau au 418 469-4984, poste 222. ☎

Source: Jean-Louis Proulx
CLD de la MRC de Montmagny

Mon moteur carbure à l'alcool!

Les réserves de pétrole et de gaz naturel diminuent. Il faut les remplacer par des produits renouvelables et moins polluants: les biocarburants.

Dans la chronique précédente, nous avons vu comment chauffer une maison grâce aux biocarburants. Mais on peut aussi faire du carburant pour tout moyen de transport, même les avions! Certains véhicules roulent déjà avec un mélange d'essence et de biocarburant, l'éthanol par exemple. Ainsi, on consomme moins de pétrole.

Où en trouve-t-on ?

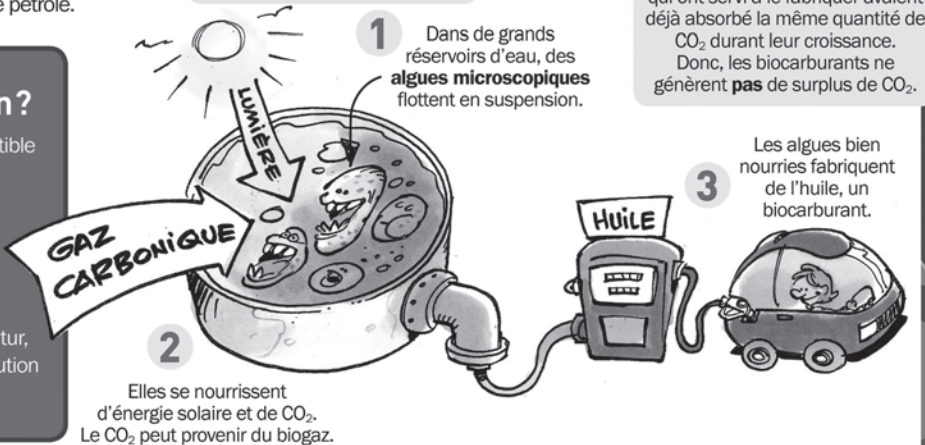
L'éthanol est le biocarburant le plus produit au monde, surtout à partir de maïs. Environ 80 % de ce liquide est produit aux États-Unis et au Brésil. Il est difficile de prédire la place des biocarburants dans le futur, car elle dépendra de l'évolution de l'agriculture.

Le 30 décembre 2008, Air New Zealand a fait voler un Boeing 747 avec un nouveau mélange : moitié kérosène, moitié biocarburant de plante. Les analyses ont montré que ce mélange fonctionne aussi bien que le kérosène ordinaire. Dans les véhicules, on utilise déjà l'huile végétale de plantes, comme le palmier à huile, le tournesol ou le colza.

Rouler avec de l'éthanol



Rouler avec de l'huile



Brûler un biocarburant produit du CO₂. Mais les algues et les plantes qui ont servi à le fabriquer avaient déjà absorbé la même quantité de CO₂ durant leur croissance. Donc, les biocarburants ne génèrent pas de surplus de CO₂.

LES BIOCARBURANTS NOUS LAISSENT SUR NOTRE FAIM

Quand des biocarburants sont produits à l'aide de plantes nourricières, ça signifie qu'elles servent à faire avancer des voitures plutôt qu'à nourrir les gens! S'il y a moins de nourriture, son prix augmente. C'est un grave problème pour les plus pauvres. Il faut donc trouver d'autres sources de biocarburants, comme les algues microscopiques. À Halifax, la biologiste Shabana Bhatti se penche sur cette solution.

Pour fabriquer de l'éthanol, on peut aussi produire du sucre avec du bois ou de la paille au lieu du maïs. À l'Université de Sherbrooke, par exemple, le scientifique Esteban Chornet a mis au point un appareil qui produit du sucre en chauffant des résidus de bois. Son usine de Westbury fabrique de l'éthanol avec du bois de poteaux électriques usagés! Il y a encore beaucoup de voies à explorer!

Pour en savoir plus sur les magazines *Les Débrouillards* et *Les Explorateurs*, consultez nos sites : lesdebrouillards.com & lesexplos.com

Joyeuse Fête des Mères!

La mobilisation était au rendez-vous pour la persévérance scolaire

C'est dans un climat empreint de dynamisme et d'effervescence que les commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches ont accueilli, ce jeudi 19 avril, au Centre Caztel de Sainte-Marie-de-Beauce, plus de 210 partenaires issus du monde des affaires, de l'éducation, de la santé, des milieux municipal, provincial et communautaire.

«La deuxième phase des Assises poursuivait le but d'aller plus loin et de mobiliser les partenaires dans une démarche concrète. Eh bien, nous pouvons dire, mission accomplie! Plusieurs ont pris des engagements fermes qui contribueront, sans aucun doute, à nous aider à qualifier ou diplômé un plus grand nombre de jeunes encore», mentionne le président et porte-parole du Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches (RCSRCA), M. Denis Langlois.

Un des engagements prises par les Commissions scolaires du territoire:

Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Projet: Accompagnement par les Carrefour Jeunesse Emploi de Montmagny, l'Islet, et Bellechasse, des écoles secondaires et des centres d'éducation des adultes pour faire découvrir aux élèves la multitude des emplois sur le territoire de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, par la présentation d'ateliers et de témoignages de personnes exerçant des métiers.

Un suivi local au sein des quatre commissions scolaires, soit la Commission scolaire des Appalaches, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, la Commission scolaire de la Côte-du-Sud et la Commission scolaire des Navigateurs, sera assuré à la suite de la compilation des autres idées émises aujourd'hui en atelier de travail.



M. Denis Langlois, président et porte-parole du Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches (RCSRCA).

«Je suis très heureux de constater tous les efforts déployés aujourd'hui. Ils sont porteurs d'espoir et gages de solidarité envers une jeunesse qui ne demande rien de plus que de trouver sa place dans une société dynamique», ajoute le président d'honneur, l'honorable Raymond Setlakwe.

Il importe de rappeler que la région Chaudière-Appalaches figure encore parmi les meilleures au Québec avec un taux de persévérance scolaire de 87,1% en 2009-2010, comparativement à 82,6 % au niveau de la province. Mentionnons, de plus, que les commissions scolaires du RCSRCA gèrent un budget de 570 M\$ et scolarisent plus de 53 000 élèves, jeunes et adultes, répartis dans 227 écoles et centres de formation. ☉

**Source: Guylaine Hébert, responsable des communications
Regroupement des commissions scolaires de
la région Chaudière-Appalaches**

Le Placement étudiant, un programme pour vous !

Inscrivez-vous sur le site emploiudiant.gouv.qc.ca pour dénicher un emploi adapté pour vous! Ce service gratuit vous permet de consulter des offres d'emplois et de créer votre candidature étudiante pour vous afficher auprès des employeurs.

Le gouvernement du Québec souhaite vous valoriser et vous faire rayonner! En créant des candidatures étudiantes, vous pourrez accéder à des postes dans la fonction publique en lien avec votre champ d'études. Présentez-vous des incapacités? Précisez-en la nature lors de la création de votre candidature et elles seront considérées lors du premier tour de sélection aléatoire en vue de choisir les étudiantes et étudiants qui travailleront dans les ministères et organismes publics. Que ce soit des emplois à temps partiel (14 heures et moins par semaine) ou à temps plein (l'été seulement à raison de 35 heures par semaine), vous pourrez acquérir une expérience de travail unique.

Les personnes handicapées qui ne seraient pas étudiantes peuvent aussi avoir accès à un service d'aide à l'emploi en allant sur le site emploiquebec.gouv.qc.ca et en complétant des candidatures générales par l'entremise du site Placement en ligne. Ce service est offert pour vous aider à intégrer le marché du travail et à trouver l'emploi idéal adapté à votre réalité!

Pour obtenir de l'aide dans vos démarches d'inscription, contactez le Centre d'assistance au placement (CAP) au numéro sans frais: 1 866 640-3059 ou à l'adresse suivante: centre.assistance.placement@mess.gouv.qc.ca. Vous pouvez aussi consulter le guide d'utilisation sur l'inscription et la publication d'une candidature en cliquant sur l'onglet du même nom à placement.emploiquebec.gouv.qc.ca. Faites profiter les employeurs de votre talent. ☉

**Source: Mélissa Lachapelle, agente de promotion et Vanessa Paradis, agente de promotion
Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

2012 ^{mai}

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		1 Fête internationale des travailleurs et travailleuses	2	3	4 Bac bleu 	5 DÉPÔT DU GARAGE MUNICIPAL OUVERT TOUS LES SAMEDIS DE 8H À MIDI
6	7 Réunion du conseil Semaine nationale de la santé mentale	8 Réunion des Fermières 19h30  Réunion du Comité d'embellissement 19h	9	10	11 	12
13 FÊTE DES MÈRES! 	14 Tombée du journal Semaine québécoise des familles	15 Exposition Artisanat des Fermières Souper spaghetti Conférence Journée internationale des familles	16 Assemblée générale de l'Âge d'Or 13h30 local Maison de la Paroisse	17	18 Bac bleu 	19
20	21 Journée nationale des patriotes	22	23 Dîner de l'Âge d'Or 11h Resto Arrêt-Stop	24	25 	26 ARBRES GRATUITS GARAGE MUNICIPAL DE 8H À MIDI
27	28	29	30	31	Dernier vendredi du mois collecte des monstres 	
		 Sécurité routière	Soyez prudents!			

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière ajournée des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 12 mars 2012, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à dix-neuf heures trente minutes.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Jonathan Gendron, Rénauld Roy, Auguste Boulet et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2011

Une copie des états financiers de la Municipalité pour l'année 2011 est remise à chacun des élus pour fin d'approbation.

La vérification des livres a été faite par la firme «Lemieux, Nolet, comptables agréées s.e.n.c.». Ces derniers se sont vus confier le mandat par la Municipalité. Aussi, expriment-ils leur opinion sur les états financiers de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011.

Madame Francine Marcoux de chez «Lemieux, Nolet, comptables agréés s.e.n.c.» vient ce soir nous présenter les états financiers 2011 de la Municipalité. S'il y a des ambiguïtés ou de l'incompréhension, vous pouvez lui poser des questions.

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud se terminant le 31 décembre 2011 est préparé et soumis par la firme «Lemieux, Nolet, comptables agréés s.e.n.c.» dûment mandatée par la Municipalité à cette fin;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de la Municipalité et de ses nombreux services;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2011, tel que préparé par la firme «Lemieux, Nolet, comptables agréés s.e.n.c.»;

QU'une copie du rapport de statistiques soit transmise à la Direction générale du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Le directeur rappelle aux élus que la firme «Lemieux, Nolet, comptables agréés s.e.n.c.» a été retenue pour la vérification des états financiers de la Municipalité pour 2011 et 2012 (résolution No 148-2010).

ISOLATION DE L'USINE DE FILTRATION D'EAU POTABLE

Durant les mois froids, le coût du chauffage en électricité à l'usine d'eau potable est élevé. Hors, la Municipalité s'est interrogée si elle pourrait baisser ces coûts.

Il y a de cela environ 3 semaines, des membres du Conseil sont allés visiter l'usine de La Pocatière. Eux, ils ont isolé la tuyauterie où circule l'eau froide. Ils ont aussi isolé les bassins d'eau.

Finalement, ils ont entouré leur réservoir d'alun d'une protection en fibre de verre de telle sorte que l'élément du réservoir ne chauffe quasiment plus pour garder le produit en solution liquide.

Le directeur a demandé à une firme spécialisée de venir sur les lieux et de lui fournir une proposition afin de se faire une idée sur les coûts engendrés par de tels travaux.

Une copie de cette proposition est remise à chacun des élus.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut diminuer les coûts de chauffage en électricité à l'usine de filtration d'eau potable qui sont particulièrement élevés en saison froide;

CONSIDÉRANT QU'une visite à l'usine de La Pocatière a permis de constater que certains de leurs équipements étaient isolés alors que les nôtres ne l'étaient pas;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de retenir les services de l'entrepreneur spécialisé en isolation thermique «Thermo-Protec inc.» pour isoler les tuyaux qui ont été identifiés lors de la visite des lieux et pour isoler le réservoir qui contient un produit qui s'appelle «Pass»;

QUE Thermo-Protec inc. s'en tienne à leur proposition de service du 6 mars 2012.

QUE les travaux d'isolation soient faits le plus rapidement possible.

RÉFECTION DU CHEMIN ST-FRANÇOIS EST (À TITRE INFORMATIF)

Monsieur Charles Gingras, ingénieur chez la firme EXP inc., avise la Municipalité que les plans et devis pour la réfection du chemin St-François Est vont être prêts d'ici vendredi le 16 mars 2012.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Combien de dons ont été recueillis en 2011 pour le presbytère?
- Quelles sont les dépenses courantes attribuables au presbytère en 2011?

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la séance régulière ajournée soit levée.

La séance régulière ajournée se termine à 20 heures 30 minutes.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 2 avril 2012, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Jonathan Gendron, Rénald Roy, Auguste Boulet, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 5 MARS 2012
AINSI QUE CELUI DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE AJOURNÉE DU LUNDI 12 MARS 2012**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 5 mars 2012 ainsi que celui de la séance régulière ajournée du lundi 12 mars 2012 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par Rénaud Roy

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 5 mars 2012 ainsi que celui de la séance régulière ajournée du lundi 12 mars 2012 soient acceptés tels que déposés.

LISTE DES REVENUS MARS 2012

Acompte pour la vente de la benne à sable	1 000,00
Activité Village des Sports (semaine de relâche).....	252,00
Bacs à déchet et de récupération.....	285,00
Bar.....	2 303,23
Cartes Petite Séduction (souper cabane à sucre).....	870,01
Commandites Petite Séduction	3 100,00
Copie rôle d'évaluation + liste de noms	177,54
Copies états financiers 2011.....	24,14
Cours d'informatique et de mise en forme	329,95
Fax.....	15,66
Frais de poste (journal l'Écho).....	141,56
Location de salle	375,00
Loyer	1 320,00
Permis	75,00
Remboursement pour nettoyage de fossé	585,47
Remboursement sinistre - déversement soude caustique.....	6 761,91
Subvention route 228	6 669,00
Vente camion Chevrolet 2004	2 500,00
TOTAL:.....	26 785,47

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER D'AVRIL 2012

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gendron

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Guyaume Bélanger, services rendus	48,25
Hydro-Québec, électricité:	
Clignotants école	35,04
Éclairage public	665,59
Usine d'eau potable	5 694,39
Johanne Gaumond, cours d'initiation à l'informatique	100,00
Promotion Lépine inc., produits d'entretien Loisirs	247,10
Déneigement usine d'eau potable hiver 2011-2012.....	1 600,00
RSR Environnement inc.,	
nettoyage renversement soude caustique (usine d'eau potable).....	8 114,80
Soc. Ass. Automobile, immatriculation véhicules	9 244,45
Telus, service & interurbains:	
Loisirs	137,64
Loisirs (circuit entre bâtisses).....	23,27
Garage.....	24,87
Usine d'eau potable	354,41
Bureau.....	433,71
Cellulaires garage	69,24
Tourisme Chaudière-Appalaches, adhésion 2012.....	284,81
Vidéotron, service:	
Garage.....	198,45
Poste surpresseur St-Pierre	67,50
Loisirs	294,53
Ministre Revenu Québec, remise de mars 2012	6 021,05
Revenu Canada, remise de mars 2012	2 416,95
CARRA, remise de mars 2012.....	233,36

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

●	Fabrique St-François, loyer avril de la bibliothèque du Rocher	350,00
●	Air Hydraulique, pièces camion Mack	251,01
●	Aquatech, gestion et exploitation:	
●	Usine d'eau potable	6 007,44
●	Assainissement des eaux usées.....	1 481,24
●	Ass. baseball mineur St-François, contribution	500,00
●	Bureautique Côte Sud:	
●	Papeterie	75,18
●	Contrat photocopieur	520,38
●	Canadian Tire, clés (outil) + piles (garage).....	99,77
●	Centre de Service François Côté,	
●	fabrication de clés et changement de code au garage	198,35
●	Corporation Sun Media, annonces terrains à vendre	956,90
●	Corriveau Entrepreneur Électricien, poser une pièce et changer un ballast (caserne . incendie)	502,71
●	Dany Corriveau, remb. facture néon pour camion.....	120,21
●	Distribution A.B.R., vaporisateur chapin Garage	27,59
●	Distribution Brunet:	
●	Transfert de données.....	1 108,07
●	Vérifier programmation automate (ass. eaux)	2 182,62
●	Distribution Steeve Blais, produits entretien:	
●	Maison de la Paroisse	156,72
●	Loisirs	128,84
●	Émilie Lacasse, remb. factures Loisirs	194,02
●	Équipements Sigma, pièce niveleuse	34,57
●	Excavation Chanel & Fils, 4½ hres à 125\$ -nettoyage de fossés	646,74
●	Formation Incendie Consant Rosa, formation auto-sauvetage (service incendie).....	220,00
●	FQM, facturation Dicom, envoi échantillons eau potable, eaux usées, autres	199,88
●	Garage Gilmyr, inspection SAAQ Dodge 1961	155,45
●	Groupe Ultima inc., prime de l'avenant (tracteur Fendt).....	552,00
●	Hewitt, pièce pelle rétrocaveuse	1 173,44
●	Jacques & Raynald Morin:	
●	Location pelle, camion + 40 tonnes sable (bris aqueduc).....	2 557,04
●	Transport de neige – 1534,37 m³ à .98	1 728,85
●	28,92 t.m. à 18\$ de pierre 0¾	598,52
●	Jocelyne Noël, entretien bureau + sable Conseil	105,00
●	Journal l'Oie Blanche:	
●	Annonce terrains à vendre	305,69
●	Appel d'offres.....	128,54
●	Kemira, 14 010 kg Pass à 0,376/kg.....	6 056,61
●	L. P. Tanguay, 1 560 litres de chlore à 0,49	878,87
●	La Coop Riv. du Sud, matériel divers:	
●	Maison de la Paroisse	14,25
●	Petite Séduction	25,27
●	Pavillon Bédard	255,16
●	Usine d'eau potable	167,52
●	Voirie garage.....	64,62
●	Loisirs	33,31
●	Service incendie.....	5,85
●	L'Écho St-François, publicité de mars 2012	440,00
●	Les Alarmes Clément Pelletier:	
●	Service surveillance Garage	165,56
●	Vérification alarme au garage.....	57,49
●	Les Concassés du Cap, collecte de mars 2012.....	4 341,14
●	Macpek, ruban réflecteur	110,29
●	Martin Simard Transport, transport sable et sel	261,03
●	Ministre des Finances, demande de permis de réunion (2).....	80,00
●	MRC de Montmagny:	
●	Collecte sélective tonnage février 2012.....	539,26
●	Comptes taxes non imprimés.....	71,40
●	Cueillette ordinateur 2011	339,13
●	collecte peinture 2011	1 452,21
●	P. A. GGM, pistolet graisse Garage	103,47
●	Pagenet, téléavertisseurs	362,97
●	Philippe Gosselin:	
●	1108,8 litres à .9180 huile à chauffage M. Paroisse	1 170,30
●	1445,7 litres à .9180 huile à chauffage Loisirs.....	1 525,89
●	343,9 litres à .9180 huile à chauffage Garage	362,98
●	1550,5 litres à 1.1615 Diesel Garage.....	2070,60

1050,9 litres à .9380 huile à chauffage M. Paroisse	1 133,36	
1084,6 litres à .9380 huile à chauffage Loisirs	1 169,70	
113,7 litres à .9380 huile à chauffage Garage.....	122,62	7 555,45
Praxair:		
2172 m ³ à .35 oxygène Usine d'eau potable.....	892,00	
Location bouteilles (service incendie).....	109,05	
Location réservoir d'oxygène (usine d'eau potable)	804,83	1 805,88
Propane GRG:		
435,9 litres à 0.5140 propane.....	257,60	
647,4 litres à .499 propane	371,42	629,02
Publicité Plastique Blais:		
Coroplaste lettré (Petite séduction).....	109,23	
29 autocollants «vendu»	33,34	
Gravures sur plastique (pompiers).....	193,16	335,73
Pyro Secur, inspection et rechargement cylindre (service incendie)		340,33
Québec Linge, location nettoyage salopettes.....		171,20
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, enfouissement février 2012		3 733,47
Régie l'Islet Montmagny, quote-part 2012		926,88
REM, pièce pelle rétrocaveuse		50,98
René Samson, réparation log. 528 Pavillon Bédard		352,11
SAQ, boisson		768,44
Service de réparation JP enr., déneigement poste pompage Morigeau		574,87
Service sanitaire L. Harton enr., nettoyage 2 stations pompage eaux usées.....		649,37
Signalisation Lévis, panneau signalisation		73,47
Unibéton:		
128,26 t.m. sable et sel à 19,15.....	2 823,99	
9,96 t.m. à 13,90 criblure de pierre (voirie).....	159,17	2 983,16
Unicoop, pièces équipement garage		100,43
TOTAL:.....		96 452,38

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

RÈGLEMENT N° 228-2012 MODIFIANT LES ARTICLES 4 ET 5 DU RÈGLEMENT N° 186-2001

À la séance régulière du lundi 5 mars 2012, le directeur a présenté au Conseil municipal un projet de modification de certains articles du règlement no 186-2001 relatif à la circulation des véhicules tout-terrains sur certains chemins municipaux.

Modification de l'article 4 (apporter la précision suivante pour les chemins suivants)

- Chemin des Prairies Est (sur toute sa longueur)
- Chemin des Prairies Ouest (sur toute sa longueur)
- Chemin Sainte-Catherine (sur toute sa longueur)

À l'article 5

La circulation des véhicules tout-terrains est permise du 1^{er} janvier au 31 décembre pour l'année en cours.

RÈGLEMENT N° 228-2012

Règlement modifiant les articles 4 et 5 du règlement N° 186-2001 relatif à la circulation des véhicules tout-terrains sur certains chemins municipaux

ATTENDU QUE la Loi sur les véhicules hors route établit les règles relatives aux utilisateurs des véhicules hors route, notamment en déterminant les règles de circulation applicables aux véhicules hors route et en permettant la circulation sous réserve de conditions;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 626, paragraphe 14 du Code de la Sécurité routière, une municipalité locale peut, par règlement, permettre la circulation des véhicules hors route sur tout ou partie d'un chemin dont l'entretien est à sa charge dans les conditions et pour les périodes de temps qu'elle détermine;

ATTENDU QUE le Club VTT Quad sollicite la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour apporter des modifications aux articles 4 et 5 de son règlement N° 186-2001 relatif à la circulation des

véhicules tout-terrains sur certains chemins municipaux;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par messieurs les conseillers Jean-Yves Gosselin et Frédéric Jean lors de la séance de ce Conseil, tenue le 6 février 2012;

À CES CAUSES,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le 2 avril 2012 le Conseil adopte le règlement numéro 228-2012 et statue par ledit règlement ce qui suit :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 TITRE ET NUMÉRO

Le présent règlement a pour titre « Règlement modifiant les articles 4 et 5 du règlement N° 186-2001 relatif à la circulation des véhicules tout-terrains sur certains chemins municipaux » et porte le numéro 228-2012 des règlements de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

ARTICLE 3 OBJET

L'objet du présent règlement est le même que celui qui avait été adopté en 2001; c'est-à-dire qu'il vise à établir les chemins publics sur lesquels la circulation des véhicules tout-terrains sera permise sur le territoire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, le tout en conformité avec la Loi sur les véhicules hors route.

ARTICLE 4 VÉHICULES HORS ROUTE VISÉS

Le présent règlement s'applique aux véhicules tout-terrains au sens de la Loi sur les véhicules hors route.

ARTICLE 5 LIEUX DE CIRCULATION

La circulation des véhicules tout-terrains est permise sur les chemins municipaux suivants et sur les longueurs maximales prescrites suivantes :

- Chemin Montée Morigeau 650 mètres
- Rue de l'Étang 250 "
- Chemin Morigeau 450 "
- Chemin de l'Aqueduc 700 "
- Chemin des Prairies Est (sur toute sa longueur) 2.2 kilomètres
- Chemin des Prairies Ouest (sur toute sa longueur) 5 "
- Chemin Sainte-Catherine (sur toute sa longueur) 1.7 "

Un croquis des emplacements est joint au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 6 RESPECT DE LA SIGNALISATION

L'autorisation de circuler est accordée pour la période de temps et aux endroits prévus par la présence de signalisation routière appropriée.

ARTICLE 7 PÉRIODE DE TEMPS VISÉE

L'autorisation de circuler aux véhicules hors route visés, sur les lieux ciblés au présent règlement, est permise du 1^{er} janvier au 31 décembre pour l'année en cours.

ARTICLE 8 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur 45 jours après son adoption à moins d'avoir fait l'objet d'un avis de désaveu du ministre, publié à la Gazette officielle du Québec.

PHOTOCOPIEUR

À la séance régulière du lundi 5 mars 2012, le directeur a fait part au Conseil de la proposition de services de la compagnie Toshiba pour un équipement de 30 copies/minute.

Le Conseil municipal a mandaté le directeur de faire les démarches nécessaires afin d'obtenir une proposition de «Canon» pour un équipement présentant les mêmes options. Ça a été fait et voici les résultats:

	Canon	Toshiba
Prix de location/mois + taxes.....	268,77	196,65

Poudre	incluse	incluse
Contrat d'entretien	Noir et blanc	0,012
	Couleur	0,089
Remise d'un chèque pour fin de contrat Canon	--	1 512

Le contrat avec Canon se termine en août 2012. Actuellement, la Municipalité paie 302,40\$/mois plus taxes.

CONSIDÉRANT QUE le contrat de location avec option d'achat du photocopieur de marque «Canon» se termine en août 2012;

CONSIDÉRANT QUE le photocopieur en place fonctionne bien et qu'il répond aux besoins actuels des employés qui l'utilisent;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal décide de conserver le photocopieur actuel jusqu'à ce que les réparations deviennent suffisamment importantes pour justifier l'achat ou la location d'un nouvel équipement.

CHEMIN ST-FRANÇOIS EST (À TITRE INFORMATIF)

L'appel d'offres a été lancé sur le système d'appel d'offres électroniques (SEAO) tel que l'exige la Loi quand ce sont des travaux de plus de 100 000\$. Ce dernier va aussi paraître dans le journal l'Oie Blanche.

Le dépôt des soumissions publiques doit se faire avant 14 heures le 5 avril 2012 au bureau municipal. Après quoi, il va y avoir ouverture de ces soumissions à 14 h 05 à la salle du Conseil. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

SURVEILLANCE DES TRAVAUX SUR LE CHEMIN ST-FRANÇOIS EST

Concernant les travaux de la réfection du chemin St-François Est, est-ce que la Municipalité entend retenir les services de professionnels pour surveiller les travaux pendant leur exécution?

Si oui, avez-vous quelqu'un en tête et de quelle façon voulez-vous que l'on procède?

À titre informatif, la Municipalité avait retenu les services de la firme Roche pour la surveillance des travaux au développement domiciliaire. Le prix convenu avec eux était de 3 050\$ par semaine. Pour les travaux sur le chemin St-François Est, on estime, dans le devis, un chantier qui va durer huit (8) semaines (40 jours ouvrables).

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réfection du chemin St-François Est, sur une longueur de 1,8 km, sont d'une bonne ampleur;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande au directeur de préparer et d'envoyer des soumissions sur invitation auprès des firmes suivantes:

- Les services EXP inc.
- BPR Groupe-conseil
- Roche ltée Groupe-conseil

pour effectuer la surveillance des travaux pendant toute la durée du chantier;

QUE le prix soumis soit un montant forfaitaire sur une semaine normale de 40 heures;

QUE le prix soumis contienne les honoraires de la personne sur le terrain et le temps de bureau s'il y en a;

QUE la personne désignée sur le terrain ait un minimum de cinq (5) années d'expérience dans des travaux de ce genre.

DE TELUS À VIDÉOTRON

La Municipalité a décidé de mettre un terme au contrat qui la liait à Telus dans tous ses bâtiments. Pour des raisons d'économie, elle a décidé de passer au concurrent Vidéotron.

C'est une démarche assez ardue car ça implique plusieurs changements.

Comme la Municipalité a mis fin abruptement au contrat qui la liait à Telus, cette dernière lui réclame des frais de résiliation de contrat. La Municipalité a décidé de demander un avis juridique sur la question. Hors, la firme Tremblay, Bois, Mignault signifie que la Municipalité n'aurait pas à payer de frais de résiliation de contrat à Telus parce que l'engagement de crédit entre les deux parties excède cinq (5) ans (article 14.1 du Code municipal) et qu'il aurait fallu demander l'autorisation au ministre des Affaires municipales avant la signature du contrat.

Le directeur remet une copie de la lettre qu'il a acheminée à Telus par courrier recommandé les avisant que la

Municipalité ne paierait pas de frais de résiliation de contrat pour la raison invoquée ci-haut.

Une copie de la lettre est remise à chacun des élus.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité possède plusieurs bâtiments qui sont desservis par «Telus» tels: Maison de la paroisse, Centre des loisirs, garage municipal, caserne incendie et usine d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut diminuer ses coûts dans les communications (téléphones, Internet, cellulaire);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de mettre fin au contrat qui la lie à «Telus» pour s'en aller chez le concurrent «Vidéotron»;

QUE ce changement soit réalisé dans les meilleurs délais.

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE II (À TITRE INFORMATIF)

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a adressé une demande pour certains travaux de réfection à la piscine extérieure dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II. En effet, la Municipalité veut faire sabler à jet tout l'intérieur de la piscine afin d'enlever les nombreuses couches de peinture qui ont été appliquées au fil des ans. On en profitera également pour colmater les fissures et la repeinturer au complet.

Le 21 mars 2012, la Municipalité apprenait que sa demande avait été retenue et qu'une aide maximale de 5 827,49\$ avait été accordée pour ce projet de réfection de piscine.

À noter que les travaux ne doivent pas commencer avant l'obtention de l'autorisation finale.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER (TONTE DE GAZON)

Le directeur avait entendu dire que «Aération Théberge» ne ferait plus de tonte de gazon à plein temps. Il a vérifié et effectivement, ça s'est avéré vrai. Donc, il va falloir penser à des alternatives:

- 1) Aller en soumissions sur invitation
- 2) Acheter un bon tracteur-tondeuse et ouvrir un poste; l'annoncer par exemple dans le journal local
- 3) Acheter un bon tracteur-tondeuse et confier le travail aux employés municipaux.

CONSIDÉRANT QU'il a été confirmé que «Aération Théberge» ne ferait plus de tonte de gazon;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'aller en soumissions sur invitation;

QUE le directeur les prépare et les envoie à quelques entrepreneurs.

COMMANDITE SAISON 2012 POUR LE BASEBALL

L'Association du baseball mineur de St-François est un organisme sans but lucratif qui assure le bon fonctionnement du baseball.

Le comité en place est formé de 10 personnes ainsi que de nombreux bénévoles. Ce comité organise 2 à 3 activités de financement à chaque année mais ça ne suffit pas à réaliser tous leurs projets.

C'est pour cette raison que l'Association sollicite la Municipalité pour une contribution financière. Celle-ci permettrait à 48 jeunes de 5 à 15 ans de développer leurs habiletés et leur esprit d'équipe.

Le directeur rappelle aux élus qu'en 2011 une contribution financière de 500\$ leur avait été accordée.

CONSIDÉRANT QUE l'Association du baseball mineur de St-François assure le bon fonctionnement du baseball à St-François depuis plusieurs années déjà;

CONSIDÉRANT QUE l'Association du baseball mineur de St-François est un organisme sans but lucratif composé de bénévoles qui investissent de leur temps;

CONSIDÉRANT QUE le comité en place se prend en main et organise à chaque année quelques activités de financement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gendron

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'accorder à l'Association du baseball mineur de St-François un montant de cinq cents dollars (500\$) qui va les aider à poursuivre leur beau travail.

FOURNITURE D'OXYGÈNE PUR

Depuis quelques années, la fourniture d'oxygène pur à l'usine de filtration d'eau potable est assurée par la compagnie «Praxair Canada inc.».

Le contrat avec «Praxair Canada inc.» se termine le 4 mai 2012.

Le Conseil avait manifesté son intention d'aller en soumission pour le prochain contrat. En est-il toujours ainsi? Et si oui, autorisez-vous le directeur à procéder?

CONSIDÉRANT QUE le contrat de fourniture d'oxygène pur avec le fournisseur «Praxair Canada inc.» prend fin le 4 mai 2012;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Rénauld Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à demander des soumissions sur invitation auprès des fournisseurs suivants:

- Praxair Canada inc.
- Air Liquide Canada inc.
- Air Products Canada Ltée

DEMANDE DE FERMETURE DE FOSSÉ

Le résident au 55, chemin des Prairies Est fait une demande officielle de fermeture de fossé. Un croquis est présenté au Conseil afin qu'il puisse bien visionner la demande.

Un comité va se pencher sur la demande et une décision sera prise ultérieurement.

Aussitôt après, le directeur va aviser le demandeur de la décision rendue.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR L'OPÉRATION DE L'USINE D'EAU POTABLE ET LES EAUX USÉES

Le contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'opération de l'usine de filtration d'eau potable et la station d'épuration des eaux usées prend fin en juin 2012 avec la firme «Aquatech».

Autorisez-vous le directeur à aller en soumission auprès de différentes firmes et si oui, pour combien d'années?

Étant donné que le contrat va excéder 100 000\$, il va falloir procéder par appel d'offres public.

CONSIDÉRANT QUE le contrat de fourniture de services professionnels pour l'opération de l'usine de filtration d'eau potable et la station d'épuration des eaux usées se termine en juin 2012 avec la firme «Aquatech»;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur à aller en appel d'offres public en vue d'obtenir un nouveau contrat pour les services professionnels énumérés dans le premier «CONSIDÉRANT»;

QUE l'appel d'offres public paraisse sur le système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) afin de respecter la Loi.

COOPÉRATIVES JEUNESSE

Il y a eu coupure du Gouvernement concernant le financement des coopératives des services pour les jeunes en 2012. Cinq coopératives en Chaudière-Appalaches ont été coupées sur les dix-huit, dont deux dans la MRC de Montmagny. Donc, le Gouvernement n'en financerait que deux en 2012 pour la MRC de Montmagny.

Suite à une rencontre de travail, diverses options ont été regardées et finalement, le groupe de travail propose l'ajout d'une coopérative de services au coût de 7 000\$. Une contribution de 200\$ par municipalité est proposée dans ce dossier. Aussi, si vous avez des travaux qui peuvent être confiés à une coopérative jeunesse, il serait intéressant de le mentionner.

Le groupe de travail fera une demande de financement pour inclure un mandat de saines habitudes de vie dans les trois coopératives. Il se pourrait donc que le projet fasse ses frais mais comme nous ne pouvons attendre les confir-

mations de subvention pour démarrer le recrutement, nous vous demandons si votre municipalité accepte d'être un partenaire du projet de coopérative de services pour les jeunes de la MRC de Montmagny.

Quelques documents explicatifs sont remis aux élus concernant le dossier.

Est-ce que Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour injecter 200\$ pour avoir droit à une 3e coopérative de services sur le territoire de la MRC?

Les élus ont reçu ce dossier très tardivement. Aussi, retardent-ils leur décision à une date ultérieure.

OFFRE D'ASSURANCE

Le courtier «PMT Roy Assurances» dépose une offre d'assurance stipulant que certaines des limites d'assurance de la Municipalité peuvent être augmentées.

Comme c'est un document assez volumineux, le directeur vous en remet une copie. Vous pourrez ainsi en prendre connaissance et juger si oui ou non vous voulez apporter des modifications au portefeuille d'assurance de la Municipalité.

VARIA

A) Invitation à un plan d'action

Va se tenir une journée de présentation et d'échanges sur le nouveau plan d'action Montmagny et ses îles.

Quand? 18 avril 2012 de 8 h 30 à 16 h

Où? Hôtel l'Oiselière

CONSIDÉRANT QUE le tourisme est un secteur d'activité économique très important dans la région;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate monsieur le

Maire pour assister à cette journée de présentation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- A) Une question est posée par rapport au poste budgétaire «presbytère» en 2011 au niveau des dépenses.
- B) Un commentaire est apporté sur les OBNL (organisme sans but lucratif) suite à une émission à la télévision qui a passé tout dernièrement.
- C) Concernant les travaux de réfection du chemin St-François Est, un citoyen demande si l'aqueduc fait partie du projet? La réponse est non parce que trop onéreux et que la très grande majorité des propriétaires ne se sont pas prononcés en faveur.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à 20 h 38.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

LES FONDATIONS

B.A.F.

9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire

Tél.: 418-259-2709

Téloc.: 418-472-0505

email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

Soutenez votre journal communautaire

Bienvenue à tous les membres qui supporteront leur journal communautaire en cette année du 20^e anniversaire. Merci de votre encouragement. Coût 5\$ membre individuel; 25\$ membre organisme.



Membre organisme

Centre Gym Santé
Cercle de fermières
Garde paroissiale
Club de pétanque
Soc. de conser. du patrimoine
Club FADOQ
Bibliothèque du Rocher
Pompiers de Saint-François

Membre individuel

Blanche P. Bonneau
Yves Laflamme, sec.
Micheline Théberge
Jean-Guy St-Pierre
France St-Hilaire
Simon Morin
Nathalie Allaire
Pierre Martin
Linda Guimont
Normand Lesieur
Valérie Savoie
Daniel Roy
Nicole L. Couture
Rosaire Couture
Louisette Pellerin
Réjean Pellerin
Fernand Bélanger
Ernest Lachance
Farcine Pomerleau
Les Aliments Trigone
Aurèle Gendron
Colette Boutin
Marie-Claude Breton
Yvan Corriveau
Lucie Lachance
Jacques Lamontagne
Claire Garant
Jacques Chabot
Denise Lamontagne
Marie-Louis Lamontagne
Marie-Michaëlle Perez

Michel Théberge
Denis Rémillard
Suzanne Mercier
Raynald Laflamme
Monique Laliberté
Sonia Girard
Camille Laliberté
Michel Lamonde
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier
Angèle Morin
Mario Marcoux
Lise Blais
Germain Picard
Lorraine Lamonde
Lucille Kirouac
Jacques Boulet
Dominique Buteau
Gaétan Gendron
Mireille Fournier
Rose-Anne Laliberté
Yvonne Asselin
Rosario Montminy
Olivia Gendron
Marc-André Roy
Marie Laflamme
Nicole Morin
Jean Corriveau
Nicole Rémillard
Jean Gendron
Pauline Lamonde
Lauréat Rousseau
Monique Audet
Jean-Luc Couture
Denis Blais (N)
(N): Nouveau membre

La protection SOLAIRE



Comment choisir une protection solaire?

Le choix d'une protection solaire varie selon le type de peau, la région à protéger, l'état de la peau, le degré de sensibilité au soleil, le type d'activité et le potentiel allergisant de la protection solaire. Il existe deux types de protection solaire : les écrans et les filtres.

Les écrans ne laissent passer aucun des types de rayons. Bien qu'on ait amélioré leur formulation, ils sont moins esthétiques et peuvent tacher les vêtements. Habituellement, on les réserve pour le nez, les lèvres et les oreilles. Recherchez sur le contenant les noms «oxyde de zinc» et «dioxyde de titane».

Les filtres absorbent les rayons ultraviolets, soit les UVB et/ou UVA. C'est pourquoi il faut choisir un produit où on a mélangé des filtres qui protègent la peau à la fois contre les UVA et les UVB.



Parlez-en à votre conseiller santé qui saura vous renseigner. Demandez-lui notre dépliant **La protection solaire de la collection Vision Santé** pour en apprendre davantage.

Pharmacie
Vincent Lamonde Boulet Inc.
542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud
418 259-7728

Pharmacien-propriétaire
affilié à

Proxim

•• POUR VOS FINANCES PERSONNELLES, OÙ VOUS SITUEZ-VOUS?



Découvrez-le grâce à l'Indice Desjardins de finances personnelles qui permet de tester vos connaissances et vos comportements financiers et de les comparer à l'ensemble des Canadiens.

Pionnier en éducation financière depuis plus d'un siècle, Desjardins est fier d'être la première institution financière au pays à lancer un indice global de finances personnelles responsables. Avec un investissement de l'ordre de 40 millions de dollars en 2011 en éducation et coopération, Desjardins témoigne de l'ampleur de son engagement, notamment dans la promotion et le développement de comportements financiers responsables.

Faites votre autoévaluation et découvrez votre Indice Desjardins de finances personnelles dès aujourd'hui à desjardins.com/coopmoi et profitez-en pour en apprendre un peu plus sur vous... et vos finances!



 **Lerakis**

 **Cormier**

Je veux un taux variable.

Je veux un taux fixe.

NOUVEAUTÉ! LES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMBINÉS!

Vous hésitez entre un taux fixe et un taux variable? Votre caisse peut vous aider! Joignez les deux options grâce à la diversification hypothécaire. Un bon moyen pour bâtir le prêt qui vous convient, tout en profitant d'un taux moyen avantageux. De plus, diversifier votre emprunt hypothécaire avec les prêts hypothécaires combinés vous permettra, entre autres, de :

- personnaliser votre prêt selon votre profil d'emprunteur;
- rembourser votre prêt de façon individualisée selon votre situation financière et votre capacité de remboursement;
- concilier n'importe quel type de prêt et d'en diversifier aussi les termes, l'amortissement, la fréquence des versements, etc.;
- profiter des avantages des différents produits choisis à la fois à court et à long terme (exemple : avantages d'un prêt à taux fixe et ceux d'un prêt à taux variable);
- éviter que 100 % de votre prêt hypothécaire arrive à échéance à la même date et ainsi éviter un renouvellement de votre prêt durant une période de hausse soudaine des taux d'intérêt.

Parlez-en dès maintenant à votre conseiller à la Caisse.

Centre de services de Berthier-sur-Mer
418 259-7795

Centre de services de Saint-François
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud
418 248-1927



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer